



Université
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

PRÉSIDENCE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL *RC*

COMMUNIQUE

La Direction des Bourses et Stages du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, vient de publier un communiqué apportant un démenti formel à la fausse information diffusée ce 07 février 2018, visant à faire croire que le paiement de la première tranche des allocations de bourses est suspendu pour le compte de l'année académique 2017-2018 pour cause « d'impolitesse des étudiants envers le COPUL (Corps de la Police Universitaire) ».

Je voudrais rappeler à l'attention des étudiants de l'Université de Lomé, que la gestion des aides et bourses, relève de la compétence du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le document diffusé est un faux grossier, destiné à appuyer une désinformation orchestrée par des personnes malveillantes dont la responsabilité pourra être engagée. Je tiens donc à mettre en garde ceux qui s'adonnent au faux et usage de faux. Ces actes délictueux sont passibles de poursuites judiciaires.

L'Université de Lomé prendra ses responsabilités.

Fait à Lomé, le 07 FEV 2018

Le Président,



[Signature]
Professeur Dodzi Komla KOKOROKO